

AVANT-PROPOS

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE COMME OBJET D'HISTOIRE¹



CHRISTOPHE VENDRIES

Ce projet d'étude des trompes de Pompéi, que j'ai proposé à l'École française de Rome en 2014, dans le cadre de mon séjour comme chercheur résident, s'inscrit dans le programme « Paysages sonores et espaces urbains de la Méditerranée ancienne » porté en collaboration depuis 2012 par trois écoles françaises à l'étranger (École française de Rome; École française d'Athènes; Institut français d'archéologie orientale du Caire). Parmi les objectifs de ce programme figurait l'étude des artefacts. Le choix s'est porté sur l'*instrumentum* en bronze avec les trompettes et cymbales de Pompéi, mal connues et peu publiées. Devant l'importance du dossier des trompes courbes (les *cornua*), l'idée d'une monographie s'est imposée avec d'autant plus d'évidence qu'aucun instrument de musique pompéien n'a fait l'objet d'une analyse complète et scientifique et il faut dire que la connaissance des instruments de musique trouvés à Pompéi et dans l'aire vésuvienne reste à ce jour très imparfaite.

J'ai souhaité proposer une approche qui combine l'observation des vestiges, l'analyse en laboratoire et la consultation des archives, et qui entendait s'inspirer de celle conduite sur la trompette gallo-romaine de Neuvy-en-Sullias en 2005-2007². Cette expérience, menée au musée de l'Orléanais, avait permis de réunir une équipe interdisciplinaire afin d'aboutir à l'étude exhaustive de l'instrument à vent découvert au milieu d'un dépôt votif de figurines en bronze : il s'agissait de retrouver ses dimensions originelles, les techniques de fabrication, les alliages et comprendre sa signification à l'intérieur d'un lot appartenant à un sanctuaire dédié à une divinité guerrière. En choisissant les cinq trompettes courbes de Pompéi, découvertes au XIX^e siècle, l'occasion était offerte de mesurer

les différences entre la facture de la *tuba* (à partir des observations réalisées sur la trompette droite de Neuvy-en-Sullias) et celle d'un *cornu* (une grande trompette courbe avec enroulement du tuyau), de compléter les connaissances sur les trompettes de l'Antiquité et de reprendre de façon plus globale le dossier des instruments de musique pompéiens. Cette entreprise nécessitait de réunir plusieurs spécialistes : Benoît Mille (C2RMF), qui faisait partie de l'équipe constituée autour de la trompette de Neuvy-en-Sullias en 2007, est venu apporter son expertise sur les bronzes, épaulé en 2015 par Margaux Tansu, étudiante à l'École de chimie de Rennes, qu'il a encadrée lors d'un stage au C2RMF; est venu s'ajouter René Caussé (IRCAM) pour les analyses acoustiques tandis qu'Alexandre Vincent (université de Poitiers, IUF), responsable du programme « Paysages sonores » pour l'EFR, et auteur d'une thèse sur les musiciens de métier à Rome, apportait un éclairage sur les usages de ce type de trompette en Italie et dans l'empire.

Ce travail s'est orienté vers plusieurs directions :

- l'étude des trompettes dans les réserves du musée de Naples à l'occasion de plusieurs séjours en 2014-2015;
- l'analyse des prélèvements en laboratoire au C2RMF à Paris;
- la modélisation physique et les mesures d'impédance à l'IRCAM;
- un travail en archives à la Surintendance de Naples et à Bruxelles au musée des Instruments de musique (MIM), dans les bibliothèques de Rome à l'EFR et à l'American Academy, à Paris à l'INHA et à la Cité de la musique-Philharmonie;



- l'examen des copies de *cornua* conservées dans les musées de Bruxelles (MIM), Paris (Cité de la musique-Philharmonie) et Florence (Accademia).

Cet ouvrage expose en premier lieu les usages du *cornu* dans la société romaine et la perception de sa sonorité par les contemporains dans la littérature latine avant d'aborder le contexte de découverte des deux lots de *cornua* à Pompéi, les étapes de leur restauration, et la confrontation avec les copies réalisées au XIX^e siècle. L'étude se clôt avec l'analyse métallurgique et acoustique. Notre propos ambitionne de contextualiser des découvertes mal documentées, d'établir des comparaisons avec les rares vestiges connus dans l'empire romain, de procéder à des recoupements iconographiques et de cerner les domaines d'utilisation de ces trompes au I^{er} siècle de notre ère dans le cadre d'une cité moyenne comme Pompéi. Au même titre que n'importe quel sujet de recherche sur Pompéi, il va de soi que l'examen de ces artefacts ne fait sens que si le propos est connecté à l'histoire de la Campanie et à celle du reste de l'Italie romaine. Pompéi n'est pas un isolat et, comme nous y invite Jean Andreau³, l'enquête ne vaut que si elle permet de replacer cette cité à la fois dans son environnement local, régional et italien.

Il s'agit bien ici d'une publication qui porte à la fois sur l'archéologie musicale et sur la « part matérielle de la civilisation⁴ » à Pompéi car c'est l'étude de la trompette qui est ici mise en avant (sa forme, ses matériaux, ses dimensions, sa construction, son décor). La confrontation avec les textes et l'iconographie entend montrer comment cet instrument est mis en scène dans l'amphithéâtre et comment il s'inscrit dans l'histoire de cette cité. La démarche ne se limite pas aux aspects techniques de la facture instrumentale et de la métallurgie même s'ils sont au cœur de cet ouvrage. Il ne s'agit pas seulement de décrire le *cornu*, mais d'envisager son emprise sonore dans l'espace de la cité et de cerner la sphère musicale dans laquelle il se fait entendre. La méthode vise à interroger le statut de cet instrument de musique et à établir la relation du musicien et du spectateur-auditeur à cet objet sonore. De ce point de vue, l'examen du *cornu* répond tout à fait au protocole d'étude

utilisé pour les objets archéologiques⁵. Dans cette recherche, l'archéologie prime sur les sources écrites car les textes sont souvent peu soucieux de raconter le quotidien, mais nous verrons que les informations glanées dans les sources antiques, chez les lexicographes, les historiens ou les poètes, ne sont pas sans intérêt.

L'importance majeure des cinq *cornua* trouvés à Pompéi contraste avec leur faible visibilité tant dans le monde scientifique qu'auprès du grand public : peu connus, ils sont en outre fort mal documentés au moment de leur découverte. Il n'existe à ce jour aucune monographie sur les trompettes romaines, et *a fortiori* sur le *cornu*, et les publications sont souvent anciennes. D'autres avant nous avaient entrepris de reprendre l'étude de ces trompettes pompéiennes : le musicologue Roberto Melini en 2008 pour un livre de vulgarisation consacré aux instruments de musique de Pompéi⁶ puis, de façon plus approfondie, Cristina-Georgeta Alexandrescu en 2010 dans le cadre de sa thèse sur les joueurs de trompettes et les porte-enseignes de l'armée romaine⁷, mais sans avoir pu mener un examen complet en archives et bénéficier des techniques d'analyse des matériaux ; toutefois l'apport de son livre et de plusieurs de ses articles est essentiel et offre des points de comparaison indispensables.

L'analyse des artefacts passe d'abord par une remise à plat des publications et des informations héritées du XIX^e siècle afin de reprendre entièrement le dossier et faire la lumière sur les problèmes d'inventaire, de terminologie, de restauration et de dérestauration. L'examen métallurgique et acoustique vient en complément révéler les alliages et faire la preuve de la maîtrise des bronziers de l'Antiquité pour concevoir une trompette métallique. Les résultats de cette longue enquête sont racontés dans l'ouvrage qui s'efforce de proposer, à travers un travail inédit, la mise au point la plus détaillée possible sur ce type de trompette. Nous espérons que cette expérience pourra servir de référence pour d'autres travaux à venir et en particulier pour ceux qui voudront réaliser à l'avenir une copie de ces instruments car nous restons convaincus, comme l'écrivait Michèle Castellengo, spécialiste d'acoustique instrumentale, « qu'on ne peut copier que ce qu'on a véritablement compris⁸ ».

NOTES

1. Un lexique des termes techniques a été ajouté à la fin de ce volume. Les mots accompagnés d'un astérisque dans le corps du texte y font l'objet d'une définition. L'indication des localisations dans Pompéi suit la nomenclature canonique avec mention de la *Regio*, de l'*insula* puis de la maison (ex : VII 4, 2). La traduction des citations en italien a été assurée par les soins de A. Vincent.
2. VENDRIES, 2007 et MILLE, 2007.
3. ANDREAU, 1980, p. 183.
4. Sur l'historien et la culture matérielle : PESEZ, 1998 ; ALEXANDRE-BIDON, 2008.
5. Voir le protocole établi par FEUGÈRE, 2018.
6. MELINI, 2008, p. 56-59 et 2010, p. 123-125 et fig. 1.
7. ALEXANDRESCU, 2010, p. 142-143, qui n'avait pu accéder qu'à quatre exemplaires sur les cinq conservés.
8. CASTELLENGO, 2010, p. 75.